



## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2011

### Liste des participants :

#### Membres présents :

##### Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur Jean-Louis PUVILLAND Directeur, OHS Centre Florentin
- Madame Liliane ROUX, Directrice Adjointe direction des hôpitaux urbains, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central (suppléant de Mr VIGOUROUX)

##### Collège 2 : libéraux

- Monsieur Aurélien CARÉ, SOS médecin
- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER, Médecin Généraliste
- Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA, Médecin Généraliste

##### Collège 3 : associations aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Directeur, Association « Ville et Services »
- Monsieur Eric LESAULNIER, Directeur, Association « Le Relais des Services »
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, Association « ADAPA »
- Monsieur Gérard SCHIAVO, Association « GIHP Lorraine »

#### Collège 4 : établissements d'hébergement

- Madame Marie-laure POIRIER, Directrice adjointe, Maison de retraite Saint Rémy à Nancy

#### Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, Présidente, CODERPA
- Monsieur Alain WAGNER, Vice-président, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »
- Madame Marie-Françoise JOB, Association Alzheimer 54
- Madame Mauricette RÖHR, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

#### Collège 6 : collectivités territoriales

##### Personnalités invitées présentes :

- Madame Evelyne DIETZ, Chargée de mission réseaux territoriaux, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- Madame Claire BEINAT, représentant Mme Valérie ROSSO-DEBORD pour la Ville de Nancy.

##### Assistaient à la réunion :

##### Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- Madame le Docteur Eliane ABRAHAM, Médecin coordonnateur
- Madame Sandrine ROUF, Secrétaire

##### Membres excusés :

#### Collège 1 : établissements de santé

- Monsieur Alain BOUCHARD, cadre socio-éducatif, C.H.U.
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gérontologique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur Philippe MEYER, O.H.S., Centre Jacques Parisot
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Monsieur Jean-Marie SCHLÉRET, C.H.U. de Nancy

#### Collège 2 : libéraux

- Madame Patricia GUIRLINGER, Pharmacienne, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Monsieur Thierry PÉCHEY, infirmier libéral

### Collège 3 : associations d'aide et de soins à domicile

- Madame Brigitte HENNEQUIN, directrice GIHP

### Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Jean-René BERTHÉLÉMY, Directeur, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres
- Monsieur Xavier LEFÈVRE, directeur, Maison de retraite Les Sablons à Pulnoy
- Monsieur Michel ROBAUX, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres

### Collège 5 : usagers

- Madame Dominique MIEL, présidente, association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »

### Collège 6 : collectivités territoriales

- Monsieur Pierre BROUSSIER, Conseiller délégué, Mairie de Pulnoy
- Madame Sabine GEORGES, Conseillère déléguée, Mairie de Pulnoy
- Madame Valérie JURIN, Conseillère communautaire déléguée à la Santé, C.U.G.N.
- Madame Lydie MARIANI, C.U.G.N.
- Madame Dominique OLIVIER, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M
- Madame Valérie ROSSO-DEBORD, Adjointe au Maire, Mairie de Nancy et Députée de Meurthe et Moselle, Déléguée à la Solidarité PA / PH

### Personnalités invitées excusées :

- Monsieur Hubert ATTENONT, Président, CARSAT Nord-Est
- Monsieur Boris BERNARD, Responsable, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Madame Karine DIDIER, chargée de mission, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- Madame Monique DURAND, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Patricia GUIRLINGER, Conseillère ordinaire, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Fabienne HUET, Sous-directrice, C.P.A.M. de Meurthe et Moselle
- Monsieur le Docteur Patrick MORVAN, Chef du département Réseaux de Santé et Ambulatoire, Agence Régionale de Santé de Lorraine
- Madame Véronique PÉCHEY, Présidente, Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers de Meurthe & Moselle

- **Monsieur Cyril THOMAS**, Responsable Adjoint, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- **Monsieur le Docteur Guy VANÇON**, Président, Office Nancéien des Personnes Agées
- **Madame Catherine VÉRONIQUE**, Sous-directrice, action sociale, CARSAT Nord-Est

xx

Madame le Docteur GEORGE accueille les participants et ouvre la réunion.

**1) Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 16 Mai 2011 :**

Ce compte rendu n'appelle pas de remarque particulière et est approuvé à l'unanimité.

**2) Remplacement des postes vacants au conseil d'administration :**

L'article 10 des statuts associatifs prévoit qu'en cas de vacance en cours de mandat d'un poste de membre du Conseil d'administration, il est procédé à son remplacement de telle sorte que la composition reste conforme aux principes de la désignation initiale.

A la suite des démissions survenues depuis le précédent CA sont présentés les remplacements suivants :

- Madame le Docteur Catherine BOUILLLOT remplace le Docteur Bruno BOUVEL au titre du CPN dans le collège 1.
- Monsieur le Docteur Aurélien CARÉ remplace le Docteur Rémi DEHAYE au titre de SOS médecin dans le collège 2.
- Madame Patricia GUIRLINGER remplace Monsieur Frédéric ANCEL comme pharmacien dans le collège 2. Elle n'a pu se libérer ce jour.
- Madame Dominique MIEL remplace Madame Claude GEIGER pour l'Association des Amis des Petits Frères des Pauvres au titre du collège 5. C'est son remplaçant Monsieur Alain WAGNER qui est présent ce jour.
- Madame Marie-Françoise JOB représente Alzheimer 54 en remplacement de Monsieur Guy MARCHAL (collège 5).

Il n'y a pas d'objection sur ces remplacements et Madame le Docteur GEORGE remercie les membres démissionnaires pour leur participation et accueille les nouveaux membres.

### **3) Nouvelles adhésions au Réseau :**

Le Conseil a à se prononcer sur 2 nouvelles demandes d'adhésion.

Monsieur Eric LESAULNIER, représentant au bureau le collège des structures d'aide et de soins à domicile présente la candidature de la Fédération ADMR de Meurthe et Moselle qui sollicite son adhésion au titre du Collège 4. Il rappelle que l'organisation fédère 29 associations dont 3 Services de Soins Infirmiers à Domicile et 26 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ; et ce pour quelques 8000 bénéficiaires et avec 1350 salariés (830 ETP). Elle assure aussi la livraison des repas à domicile et la téléassistance. L'ADMR adhère déjà à 2 réseaux lorrains : RESEAULU et le réseau de Saint Nicolas de Port. Son approche du métier, son professionnalisme reconnu et son investissement au sein du secteur en font un acteur incontournable de l'intervention à domicile. L'adhésion de la Fédération ADMR est acceptée à l'unanimité des membres présents.

La Maison de la Compassion, située place Monseigneur Ruch à Nancy, réouverte récemment après restructuration demande son adhésion au réseau. Au titre du collège 4 Monsieur ROBAUX a rencontré Monsieur Jean CHERY, président de l'association qui gère cet établissement et émet un avis favorable à cette demande d'adhésion. Après lecture de la synthèse de cette rencontre, l'adhésion de la Maison de la Compassion est votée à l'unanimité des présents.

### **4) Actualisation de la composition de la Commission Ethique :**

Depuis 2006 le réseau gérontologique Gérard Cuny, a mis en place une commission éthique destinée à échanger en interdisciplinarité autour de situations particulières et de questions éthiques. Elle est pilotée par Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gérontologie, médecine interne, soins palliatifs au CHU de Nancy et membre actif de l'ELES (Espace Lorrain d'Ethique de la Santé). Madame MANCIAUX n'a pu se libérer ce jour. Elle avait présenté les travaux de la Commission éthique lors de l'Assemblée générale de 2008.

Un appel a été lancé en septembre auprès des membres du CA pour connaître ceux qui souhaitent s'engager à participer activement à ce groupe (3 à 4 réunions

de 2 heures /an). De nouvelles personnes se sont inscrites sans que les anciens membres aient toujours manifesté leur désir de poursuivre ou non leur participation. D'autres membres de l'Assemblée générale souhaiteraient s'inscrire. La liste comporte actuellement 23 noms. Mais les disponibilités réelles au moment des réunions sont nettement inférieures.

Il est rappelé l'importance d'une régularité des présences pour permettre la cohésion du groupe et pour faciliter les échanges sur des questions qui engagent chacun personnellement.

Après discussion il est décidé de redemander à chacun des membres de se positionner clairement sur la poursuite de son engagement.

### 5) Gouvernance du réseau Gérard Cuny :

Madame le Docteur George introduit l'importance de ce thème à l'ordre du jour du Conseil.

\* en réponse à l'interpellation de Madame ANDREUX lors de l'Assemblée générale du 17 octobre 2011 et aux vives critiques portées en interne et à l'extérieur sur la gouvernance du réseau. Ce différent n'a pu être résolu en bureau et le climat de travail se dégrade depuis un an. Il a donc été décidé de porter le débat devant le Conseil qui a nommé les membres du bureau le 14 juin 2010.

\* en phase finale de construction du réseau territorial élargi à d'autres champs que celui de la gérontologie. Le moment est bien venu pour un faire un focus sur les instances et leur fonctionnement et pour tenir compte dans cette nouvelle construction des expériences passées positives ou négatives.

Madame le Docteur George rappelle que l'organisation du réseau repose sur une structuration par collèges regroupant les différents acteurs au sein de l'assemblée générale d'une part : 1/ Etablissements hospitaliers/cliniques 2/ Libéraux 3/ Structures d'aide et de soins à domicile 4/Etablissements d'hébergement 5/ Usagers 6/ Collectivités territoriales et au sein du CA d'autre part : collège 1/ 10 sièges, collège 2/6 sièges, collège 3/ 4 sièges, collège 4/ 4 sièges, collège 5/ 4 sièges, collège 6/ 5 sièges.

Le Conseil d'administration gère l'association. Ses principales missions sont énoncées :

- se prononcer sur les demandes d'adhésion et d'éventuelles radiations,
- définir l'organisation générale du réseau,
- nommer le coordonnateur du réseau,

- désigner les membres des commissions,
- définir la politique financière et économique de l'association.

L'organisation générale du réseau et ses objectifs ont été définis puis discutés avec les tutelles conformément aux dossiers promoteurs 2005-2007 et 2008-2010. Entre ces moments clés sur le plan institutionnel, un point régulier sur les activités et les évolutions du réseau a été fait à chaque réunion du Conseil et en Assemblée générale. L'année 2011 a été une année de transition sans nouveaux objectifs définis du fait de la mutualisation en cours des réseaux, de leur évolution vers une nouvelle organisation territoriale et de la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens à venir (CPOM).

Le Conseil a nommé Madame le Docteur Eliane ABRAHAM en 2007 comme coordonnateur médical du réseau à la suite du Docteur SCHLITTER. Elle assure des fonctions de direction associative et des fonctions d'animation et de promotion du réseau et de son équipe opérationnelle. Ses missions ont été élargies vers la coordination des projets mutualisés entre les quatre réseaux sud lorrains par convention en 2008 puis vers la coordination d'appui de la plateforme SSIAD du grand Nancy depuis avril 2010. Elle a accepté par ailleurs des responsabilités régionales et nationales qui ne peuvent que faire progresser la réflexion au niveau local.

Elle mène ces missions en lien permanent avec les membres du bureau qui suivent les actions et contribuent activement au fonctionnement du réseau et plus particulièrement pour la gestion du personnel et le suivi et l'élaboration des budgets. Le bureau s'est réuni de façon mensuelle au cours de toutes les premières années de fonctionnement, moins souvent en 2011, année de transition où se sont poursuivies les activités 2010 et où est mis en perspective la nouvelle structuration des réseaux ce qui implique de nombreuses rencontres avec les représentants des autres réseaux engagés dans ce processus de mutualisation.

Madame le Docteur GEORGE récuse les accusations de Mme ANDREUX sur le manque de gouvernance du Réseau et défend un management fondé sur la compétence et la transmission, la responsabilisation, le faire confiance et la créativité plutôt que sur le contrôle permanent et pointilleux.

Elle propose que chacun des membres du bureau élu par la Conseil d'administration puisse exprimer son avis et sa position sur le fonctionnement du réseau.

Elle donne lecture d'un courrier de Madame Valérie JURIN, vice présidente, qui est en déplacement à l'extérieur de l'agglomération et n'a pu participer à la réunion de ce jour et qui écrit :

« Les activités du réseau Gérard CUNY sont unanimement reconnues y compris par les instances de tutelles. En effet, ce réseau basé sur la pluridisciplinarité et l'intersectorialité est un de ceux qui, au niveau de la région Lorraine, a tenu voire dépassé les objectifs quantitatifs posés par les financeurs (Etat, assurance maladie), sans remise en cause de la qualité de ses interventions développées avec adaptabilité. Sa gouvernance repose sur plusieurs collèges reconnaissant le rôle des différents partenaires et acteurs. Ses différentes instances (bureau, conseil d'administration,...) fonctionnent de façon efficace, avec une grande transparence et un partage des décisions. Aussi, je déplore les propos émis en assemblée générale le 17 octobre dernier de la représentante de la CODERPA. Ceux-ci ne me semblent pas traduire un positionnement collectif et partagé des usagers. L'expression des usagers, à laquelle je suis très attachée, doit rester force de proposition auprès des réseaux territoriaux de demain, qui s'élargiront à d'autres thématiques. Aussi, pour préparer le paysage de demain, j'appelle de tous mes vœux un retour le rapidement possible à une situation apaisée et je soutiens pleinement la présidente. »

Madame Dominique OLIVIER, vice présidente du Réseau, n'a pas pu se libérer ce soir. Elle a été jointe par téléphone par Madame George dans la journée. Elle confirme son engagement au sein du Réseau et se réfère à la position qu'elle a exprimée lors de l'Assemblée Générale et d'un précédent bureau de soutenir les actions du réseau tout en défendant le droit de chacun à voir les choses différemment et à s'exprimer pour améliorer le fonctionnement.

Monsieur le Docteur Jean Paul SCHLITTER, secrétaire, s'appuie sur son expérience de 26 ans de médecine générale pour souligner ce que lui apporte le réseau dans sa pratique quotidienne et la valeur ajoutée dans la qualité de prise en charge des patients.

Madame Marie-Thérèse ANDREUX, secrétaire adjointe, distribue aux membres présents le texte de la déclaration qu'elle a faite lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre. Elle se réfère à son expérience de responsabilités et d'engagements au sein du Conseil d'Administration du CHU et dans d'autres instances nationales pour se positionner sur la nécessité d'instruire des dossiers complets avant toute décision : le bureau instruit et le CA décide et n'est pas mis devant le fait accompli. Elle donne pour exemple de dysfonctionnement le temps

consacré à l'Assemblée générale qui ne concernait pas les seules missions du réseau. De son point de vue il n'y a pas d'inter-réseaux ni de décisions de coordination gérontologique. Elle regrette le mélange entre le réseau Gérard Cuny et le groupe réseaux du Collège des Gériatres Lorrains et dit s'en être expliqué avec Madame le Professeur Christine PERRET-GUILLAUME. Elle revient sur le dépliant à l'usage des intervenants à domicile, intitulé : « Personne âgée fragile et consommation d'alcool à domicile : Quelle réalité ? » et souligne l'oubli de la notation du financement par la CARSAT et le défaut d'information des autres réseaux dont les logos figurent pourtant sur la plaquette. Elle s'indigne par ailleurs que le logo de l'ARS soit en en-tête d'un rapport d'évaluation de la plateforme des SSIAD.

Madame Evelyne DIETZ demande la parole pour clarifier ce point. Elle précise que Mme ANDREUX n'a aucune légitimité pour s'exprimer au nom de l'ARS, dont elle n'est pas représentante. Madame DIETZ rappelle la genèse de ce projet de plateforme de coordination des SSIAD sur le Grand Nancy, projet développé à la demande de la DDASS 54 au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009, avec un financement ad hoc, sous la responsabilité choisie du réseau G. CUNY. La DDASS 54 n'existe plus depuis la création de l'ARS. Pour autant, les projets impulsés continuent à être suivis et financés dans le cadre de l'ARS. En ce qui concerne la plateforme de coordination des SSIAD, un comité de pilotage se réunit régulièrement à l'ARS, en toute transparence, pour faire le point sur le fonctionnement de cette plateforme. Madame DIETZ ne voit pas où se trouve la difficulté à voir apparaître le logo de l'ARS en en-tête d'un rapport d'évaluation de cette plateforme.

Madame le Docteur ABRAHAM rappelle la genèse du travail sur le mésusage de l'alcool pour les populations âgées fragiles. La plaquette a été éditée récemment et n'a pas encore été remise aux différents réseaux ; elle a été présentée au bureau du réseau Gérard Cuny pour information ; le texte en a été élaboré par le Professeur PAILLE, référent national sur le sujet, à partir d'un travail débuté il y a deux ans, de recensement des situations réalisé par l'ensemble des réseaux lorrains et faisant l'objet d'une thèse de doctorat en médecine ; le dépliant va être remis aux réseaux en début d'année 2012 en support d'actions de sensibilisation sur le terrain. Le Dr Abraham souligne le retard des travaux menés en inter-réseaux, en raison de la réorganisation territoriale pilotée par l'ARS. Elle souligne également le fait que cette plaquette ne représente de loin pas la plus grande partie des tâches effectuées par l'équipe du réseau, qui est attaché à la coordination des situations fragiles à domicile en tout premier lieu.

Le Dr ABRAHAM fait part de la souffrance ressentie par l'équipe opérationnelle du réseau depuis l'assemblée générale et les paroles de Mme ANDREUX. Ces paroles ont été vécues comme cruelles, injustes et surtout sans fondement.

Madame le Docteur GEORGE donne ensuite la parole à Monsieur Eric LESAULNIER, trésorier adjoint, qui remercie le réseau pour son initiative sur ce travail et la réalisation de la plaquette qui va aider les intervenants à domicile à être plus au clair face à des situations souvent difficiles. Il remercie l'équipe du réseau pour l'ensemble du travail accompli en 6 ans et pour ses interventions sur le terrain. Il se félicite de participer à la gouvernance de ce réseau sous la responsabilité du Docteur GEORGE et lui apporte tout son soutien.

Madame le Docteur GEORGE fait part au conseil d'un courrier de Monsieur Michel Paul ROBAUX, trésorier, qui tient à s'excuser de son absence à la réunion de ce jour en raison d'un impératif de calendrier de dernière minute. Il rappelle son engagement à ses côtés depuis le début (1998) et sa participation active au fonctionnement du réseau et témoigne du souci permanent tout au long de ce parcours de rassembler dans cette action l'ensemble des partenaires. Au vu des résultats il pense que le bureau peut être fier du travail accompli. Il s'inquiète des éventuelles répercussions à l'extérieur de la remise en cause du fonctionnement et sur la mise en danger de l'équipe opérationnelle. Il confirme sa ferme volonté de ne pas laisser détruire en quelques semaines un travail qui a nécessité un investissement aussi fort et d'aussi longue durée.

Quelques membres du conseil (Madame POIRIER, Madame le Docteur RAHARIVOLOLONA, Monsieur CRAPOIX, Mme JOB) prennent la parole pour soutenir le réseau dans son fonctionnement actuel, dans sa réactivité et son adaptabilité. Madame PILLOY précise que d'autres associations se sont trouvées devant la même difficulté de contestation de la gouvernance et propose pour l'avenir la rédaction d'un document unique de délégation pour bien spécifier l'organisation des pouvoirs et les prérogatives des uns et des autres.

Madame le Docteur GEORGE remercie les participants et prend acte d'une situation de désaccord sans évolution depuis un an, pénalisant le travail du bureau et créant un climat de défiance continu dans une période difficile au regard des changements en cours dans un contexte de budget contraint.

Elle rappelle que les réseaux gérontologiques ont été parmi les premiers à spécifier la place des usagers en leur sein et que ce n'est en aucun cas le rôle et la place du CODERPA qui sont remis en cause.

Elle demande aux membres du conseil ayant voix délibérative de renouveler leur confiance de façon individuelle à chacun des membres du bureau.

Mme Andreux dit que ce vote est illégal et déclare qu'elle n'y participera pas.

Le vote se fait à bulletin secret.

Sur 17 membres présents, 16 bulletins sont recueillis, 1 est noté abstention.

Sur les 15 voix exprimées :

Marie-Yvonne GEORGE	15 voix pour,
Valérie JURIN	15 voix pour,
Dominique OLIVIER	15 voix pour,
Jean-Paul SCHLITTER	15 voix pour,
Marie-Thérèse ANDREUX	3 voix pour,
Michel-Paul ROBAUX	15 voix pour,
Eric LESAULNIER	15 voix pour.

Madame ANDREUX n'a plus la confiance de la majorité des membres du CA pour siéger au sein du bureau du Réseau.

Il revient au CODERPA le choix de la désignation d'un autre membre au sein des instances du réseau. Un courrier dans ce sens sera adressé à la Présidente du CODERPA et aux membres de son bureau.

## **6) Perspectives pour la gouvernance du Réseau territorial de Nancy :**

A la demande de la Présidente, Madame le Docteur ABRAHAM fait un état des lieux de la réflexion en cours sur la construction du Réseau Territorial du Grand Nancy (RTGN) en précisant que cette appellation est celle du groupe de travail et n'est pas obligatoirement définitive.

7 réseaux intervenant sur le territoire du Grand Nancy se sont mobilisés :

- ◆ le réseau gérontologie : Association « réseau Gérard Cuny »
- ◆ le réseau néphrologie : Association « Réseau Néphrolor »
- ◆ le réseau soins palliatifs : Association « Trait d'Union »
- ◆ le réseau insuffisances respiratoires : Association « RIR Lorraine »
- ◆ le réseau périnatalité : Association « Réseau périnatal Lorrain »
- ◆ le réseau addictologie : Association « ALCAD »
- ◆ le réseau diabétologie : Association « MDN 54 »

Le projet développé sur impulsion de l'ARS, est la création d'un unique réseau de santé multithématique sur l'agglomération de Nancy englobant tout ou partie de l'activité de ces réseaux. Il est orienté vers l'élaboration d'un projet de santé personnalisé pour les patients en situation de fragilité ou porteurs de pathologies chroniques, et vient en appui de la prise en charge du médecin traitant et des professionnels intervenant à domicile. Il assure la coordination des acteurs de proximité et le lien avec les réseaux régionaux dans leurs missions spécifiques.

Le schéma organisationnel, en l'état actuel de sa réflexion, comporte un niveau de pilotage avec des compétences médicales et administratives, une plateforme unique d'écoute et d'orientation (1<sup>er</sup> contact), et un niveau de coordination de proximité pour chacune des spécialités, intégrant les professionnels existants des différents réseaux.

Les instances décisionnelles seront celles de l'association nouvellement créée avec les mêmes 6 collèges réunis en AG, le CA et le bureau. Une instance scientifique d'appui comportant des représentants des réseaux régionaux et du réseau territorial viendra compléter le dispositif.

En réponse à une question posée, Madame le Docteur ABRAHAM précise que la population concernée est celle des 20 communes de la Communauté Urbaine du Grand Nancy avec des dérogations pour les zones frontalières non couvertes. Une autre question porte sur l'articulation entre ce réseau et la MAÏA : il s'agira bien sûr de répondre à la recherche d'intégration des services diligentée dans le processus en cours.

Madame le Docteur GEORGE la remercie de cette présentation et donne la parole à Monsieur Eric LESAULNIER pour faire le point sur le suivi budgétaire. Elle précise que le budget 2012 est un budget relais dans la continuité de 2011 et dans l'attente de l'organisation matérielle de la fusion avec les autres réseaux, fusion pour laquelle un appui technique et juridique est prévu.

## **7) Budget, réalisations 2011 et prévisionnel 2012 :**

1- Exercice en cours.

Sur l'exercice en cours et en l'état des éléments comptables enregistrés à fin novembre, le suivi budgétaire n'appelle pas de remarque particulière. La majorité des dépenses est conforme au budget établi surtout au niveau du poste « salaires et charges », de loin le plus important...

Un seul point mérite d'être souligné, il s'agit d'une consommation de communications (téléphones fixes et portables et connexions internet) dont il faudra tenir compte dans l'établissement du budget 2012.

Quant à la plateforme SSIAD, l'état actuel de dépenses laisse augurer un non consommé constaté à la clôture de l'exercice, fin avril 2012.

## 2- Le budget 2012

Des budgets indépendants entre le réseau et l'inter réseau seront élaborés pour l'exercice 2012,

Compte tenu des évolutions prévues, les charges en rapport sont en progression de 5.96% et il ne comportera pas de mesures nouvelles.

Il sera présenté en détail lors d'un prochain CA en début d'année 2012.

Compte tenu de l'heure avancée les questions diverses sont reportées à un prochain CA. Madame le Docteur GEORGE clôt la réunion et remercie chacun pour sa présence et sa participation.

La Présidente  
Madame le Docteur GEORGE

Le Secrétaire Général  
Monsieur le Docteur SCHLITTER